



Le Crédit Foncier me réclame un arriéré après vente de ma maison

Par Davycoh

Bonjour, pratiquement 2 ans après la vente de ma maison, le crédit foncier me réclame un impayé d'environ 6000 euros qui n'aurait pas été soldé par le notaire qui lui ne comprend pas cette situation et se décharge en me disant de faire un échéancier. Reporté 3 fois je repasse le 2 septembre 2024 au tribunal. Mon CDD s'arrête ce 31 août et je serais chômeur.

J'étais en dossier de surendettement et j'ai dû vendre ma maison à perte et je ne l'aurais pas vendue si ça ne soldait pas mon crédit. Ma question est qui est responsable? Le notaire qui aurait fait un oubli ou le crédit foncier qui n'a pas donné tous les éléments? En attendant je trouve anormal et injuste de me trouver dans cette situation et je ne sais pas vers qui me tourner ni quoi faire.

Merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faut vous reporter aux documents dont vous disposez.

Lors de la vente, la banque vous a fourni un document mentionnant le capital restant dû et les éventuelles indemnités à verser pour solder le crédit.

C'est ce montant que le notaire devait verser : vous devriez vérifier avec lui que c'est bien le cas.
Si ce montant a effectivement été payé, vous ne devez rien de plus.

La seule possibilité que je vois de divergence serait que le document indiquant le solde à verser ait été calculé pour une date très différente de la date de la vente : est-ce le cas ?

Il faut tout éplucher avec le notaire. Il doit bien pouvoir vous aider à comprendre.

Par Davycoh

Bonjour, je vous remercie pour votre réponse. Je vais chercher dans mes papiers et contacter le notaire, c'est lui qui avait fait toutes les démarches auprès du crédit foncier donc au pire c'est lui qui aurait ce document!
Cordialement.

Par yapasdequoi

De toute façon pour vous défendre il vous faut des documents et des dates de virements des différents montants.
Prenez aussi vos relevés de comptes de l'époque.